



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 4 mai et du 13 juin 2023

Pour la toute 1ère Formation Spécialisée du 4 mai (anciennement CHS-CT) la Présidente de la FS était absente, c'est l'adjoint de la Directrice de la DISI SO qui présidait et c'est l'Assistante de Prévention qui animait cette instance. Cette instance devait se dérouler au départ le 7 mars mais une rupture du dialogue social dûe au contexte du mouvement contre la réforme des retraites l'a décalée plusieurs fois.

Le Médecin de prévention n'était présent que le matin du 4 mai et absente le 13 juin et l'ISST était absent aux deux FS, mais nous notons la présence de l'assistante sociale à ces 2 réunions.

En début de séance du 5 mai, l'administration souhaitait élire la ou le secrétaire syndical pour l'ensemble du mandat mais comme le règlement intérieur n'est toujours pas établi conformément au décret de novembre 20, l'ensemble des OS ont refusé. Dans l'attente de ce règlement, il a été décidé que le secrétariat syndical temporaire se ferait à tour de rôle, Solidaires l'a fait le 5 mai et la CGT le 13 juin.

La CGT dénonce la mise en place à marche forcée de cette nouvelle instance dès le 1^{er} janvier avec à ce jour toujours pas de règlement intérieur, il faut toujours aller plus vite sans réfléchir aux conséquences. L'assistante de prévention nous dit que ce règlement intérieur serait disponible en septembre, voir en fin d'année !!!

À cette nouvelle instance qui remplace désormais les CHSCT nous avons la présence d'un nouvel interlocuteur, M. Dumont, animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP). Parmi ses prérogatives il a une mission de conseil et animation en matière de prévention et la mise en place de formations et surtout la gestion des crédits.

M Dumont travaille avec M Espinat (ISST).

Le 5 mai, il nous a présenté **la note d'orientation** SSCT 2023 sur diaporama, diaporama que les OS n'ont eu qu'après la séance. Comment débattre et suivre la présentation si nous avons les documents après !

Bilan DUERP-PAP 2022

Actions particulières :

– Convention entre la DISI/ESI et les DDFIP/DRFIP concernant les métiers d'assistance, afin de redéfinir le rôle de chacun tout en restant dans le PAR (Parcours d'Assistance Rénové) afin d'éviter les demandes parasites. Cette convention type est adaptée ensuite à chaque département et revue chaque année.

– Acquisition de fauteuils et écrans : il avait été décidé lors du dernier CHS-CT d'un recensement pour l'acquisition de fauteuils et écrans, avec décision unilatérale de la présidente de n'allouer ces fauteuils et écrans qu'aux agents en présentiel, et de ne fournir aux télétravailleurs que des fauteuils et écrans d'occasion. Les OS ont fait remarquer qu'à l'ESI de Poitiers ce recensement n'avait pas été fait (Depuis cette FS, ce 'loupé' a été rattrapé !)

Examen des registres sécurité et santé au travail – RSST

ESI 33 : Pour les personnes venant à vélo et qui désirent se changer, des patères vont être installées dans les toilettes. Pour celles du 12^e étage, le groom a été réinstallé. Concernant les robinets, des réducteurs de pression ont été installés et pour ceux qui ne fonctionnent plus la commande de pièces est en cours. Pour les films sur les fenêtres la cité a répondu que c'était une dépense de l'occupant alors que M Dumont dit que la cité est classée, elle doit continuer à les prendre en charge. Le sujet est donc à revoir.

ESI 86 : Pour le volet bloqué fermé au SIL, toujours pas de devis et besoin d'une nacelle. Le sujet date de septembre 2022. M Dumont voit si une entreprise au marché national peut faire un devis et louer une nacelle à part. Pour le manque de climatisation dans le véhicule de la CID17, un véhicule électrique climatisé est proposé à condition qu'ils aient une borne de recharge. Pour le problème de la bouche d'aération au PTS située au-dessus d'un agent, la direction a vu avec lui pour un possible changement de place.

Concernant la demande d'un espace pour se restaurer en dehors de la cantine, pour l'instant la direction veut privilégier la cantine sachant que lorsqu'il y en a une, elle n'a pas l'obligation de mettre à disposition un local dédié, elle maintient donc sa décision. Concernant une éventuelle prise de repas sur le bureau, l'assistante de prévention dit qu'ils ne sont pas derrière tous les agents et qu'il peut y avoir une tolérance mais que ce n'est pas acceptable au quotidien. L'adjoint de la Directrice de la DISI SO précise bien que la tolérance ne doit pas être la règle.

Une réunion sera organisée avec la DISI et la nouvelle chef de centre de Poitiers sur le sujet cantine à la rentrée.

DISI Siège : Place PMR (Personnes à Mobilité Réduite) la norme pour ce bâtiment est de 10 places et il y a aussi de la place sur le parking côté nord avec 1 accès PMR. Le problème de nettoyage des abords de la Cité a été remonté à la Gestion Cité.

ESI 31 : les fenêtres ne peuvent pas rester ouvertes la nuit pour des raisons de sécurité et la journée c'est uniquement en oscillo-battant avec ouverture de 12 cm réglementaire, l'ouverture totale est réservée uniquement pour le nettoyage.

Point budget :

- enveloppe DISI SO avec réserve de 9 % 52 430 € et sans la réserve 47 711 €
- enveloppe mutualisée régionale de formations : avec réserve 9 800 € et sans la réserve 8 918 € (gérée par M Dumont)

Ce tableau fait la synthèse des dépenses votées lors des deux FS.

Budget 2023		47 711,00	
Enveloppe aménagement de poste		7 500,00	
Propositions validées		22 026,44	
		retenues	Observations
SIEGE-ESI33		731,06	
SIEGE-ESI33	2 valises trolley	219,00	
	Goulottes	512,06	
ESI31		2 772,05	
ESI TOULOUSE	casques sans fil pour assistance	267,36	
ESI TOULOUSE	sac à dos CID	99,77	
	2 lampadaires (suite visite ERGO)	1 359,90	
	1 Sac à dos	99,77	
	6 supports écrans	945,25	
ESI86		2 924,87	
ESI POITIERS	bouchons d'oreille	338,40	
ESI POITIERS	2 lampadaires à pinces pour le PTS	1 025,16	
ESI POITIERS	8 casques sans fil pour INTEX	1 411,25	
	Lunettes de protection	36,95	
	Kit 1 ^{er} secours + affiches	56,45	
	Signalisation	56,66	
ESI87		3 884,26	
ESI LIMOGES	plans d'évacuation	498,00	
ESI LIMOGES	support à vélos	234,00	
ESI LIMOGES	stores AT	700,20	
ESI LIMOGES	cuillères et couteaux	97,24	La CGT s'est abstenue car nous estimons que c'est du budget CDAS 87 et nous ne comprenons pas pourquoi cette dépense se retrouve à la FS de la DISI
ESI LIMOGES	Réfrigérateur – congélateur	469,66	La CGT s'est abstenue car nous estimons que c'est du budget CDAS 87 et nous ne comprenons pas pourquoi cette dépense se retrouve à la FS de la DISI
ESI LIMOGES	Gazinière	413,92	La CGT s'est abstenue car nous estimons que c'est du budget CDAS 87 et nous ne comprenons pas pourquoi cette dépense se retrouve à la FS de la DISI
ESI LIMOGES	commande éclairage (salle de pause/salle babyfoot)	1 471,24	
		11714,20	
TOUS ESI	Sensibilisation à la conduite	275,70	
	Casques sans fil	9 216,00	
	WEBCAM	1 562,50	
	Ergonome	660,00	

Concernant le remplacement des équipements vétustes de la salle de prise de repas de Limoges, la CGT s'est abstenue, car nous considérons que c'est une dépense qui doit être prise en charge par l'Action Sociale du 87 comme cela est fait dans les autres départements.

Accident de service

Sur 9 accidents de service, 8 (5 accidents de travail et 3 de trajets) reconnus imputables et 1 refusé. L'accident de service de Toulouse où un décrochement de fenêtre a eu lieu suite à l'installation des nouvelles fenêtres, a déclenché une demande de contrôle en urgence de l'ensemble des fenêtres. L'agente blessée a été très choquée suite à cet accident.

Maladie professionnelle

Maladie professionnelle en cours à Poitiers en attente de l'avis du Médecin de Prévention.

Point de situation sur les aménagements de poste

Il est proposé de bloquer une enveloppe de 7 500 €

7 aménagements de poste matériels ont été réalisés depuis le début de l'année, pour un montant de 4 585 €

1 aménagement est en cours concernant un fauteuil pour un montant de 2 600 €, la direction cherche un autre prestataire moins onéreux.

Les aménagements sont traités au fur et à mesure des arrivées.

Fiche de signalement

La direction indique que le dossier est clos. Elle a trouvé une solution à ce conflit. L'agent qui a déposé cette fiche va changer de service à sa demande et après accord de la direction.

Point immobilier :

Ce point fut évoqué dans les 2 FS et est actualisé par les dernières informations données lors du GT immobilier ESI BDX du 28/06/2023.

La CGT a pointé un manque de communication et d'échanges au démarrage notamment au 10ème étage. Il est toujours à déplorer que les OS ne soient pas suffisamment associées en amont de ces actions immobilières.

À ce jour les plans prenant en compte les espaces perdus (talanquères et piliers) et indiquant l'emplacement des bureaux au sein de chaque espace ont été remontés des différents services. La direction doit encore s'assurer du bon nombre de prises, qu'il n'y ait aucun problème au niveau éclairage suite au déplacement des cloisons. Le dernier sujet concerne les cloisons coupe-feu. Il s'avère qu'actuellement il y a des portes mais pas de cloison coupe-feu au 9^e, 10^e et 13^e étage. La DDTM a prévu d'en installer au 9^e et 10^e, pour le reste le dossier est suivi par la DISI.

La date du déménagement est dépendante des disponibilités de l'entreprise CLESTRA dont le devis est parvenu à l'ESI le 28 juin 2023 ainsi que d'une contrainte citée demandant de ne faire aucun déménagement durant la période du 7 juillet au 11 août. Les premiers à déménager seront les agents du 10^e nous attendons les dates.

La direction de l'ESI demande à une partie des agents d'être volontaires pour déplacer leurs cartons, caissons et effets personnels ; ceci afin de soulager l'agent technique de l'ESI. Il n'est bien sûr pas question de faire supporter tous ces déménagements sur une seule personne mais n'aurait-il pas mieux valu faire appel à un déménageur ? Il y aurait, certes, eu des contraintes et un coût mais à la CGT nous ne pensons pas qu'il faille faire supporter cela aux agents d'autant plus que cette pratique semble se développer au sein de la cité administrative de Bordeaux.

Les OS avaient demandé l'intervention d'un ergonome. Ce dernier n'interviendra pas, car il n'aurait aucune plus-value sur ce projet par contre son expertise sera demandée lorsqu'il sera question des flexi-bureaux.

Après nous avoir dit que le projet de flexi-bureaux n'était pas dans le paysage de la DISI voilà qu'il pointe son nez à échéance 2025. Les OS ont demandé à être associées à la visite du site de la douane déjà sous cette organisation: La direction parle de casier pour objets personnels, d'espace bulle de travail, espace détente, nous aimerions cette fois être associés bien en amont à la démarche afin de pouvoir actionner des gardes-fous si nécessaire.

TBVS 2022 :

Comme l'an passé, la direction trouve une explication à toutes les variations mais certaines conclusions ne collent pas tout à fait à la réalité: La CGT ne partage pas son enthousiasme notamment en ce qui concerne l'évaluation professionnelle. La disparition des CAP locales décourage les collègues de faire appel. La CGT les encourage pourtant à être attentifs à leur évaluation qui peut avoir un impact direct sur l'évolution de leur carrière.

Informations diverses

– Détection de Radon : à Limoges, il y aurait du radon au sous-sol, le dossier est en cours d'instruction. Du radon a également été détecté dans un des départements couverts par l'ESI de Toulouse, le dossier est suivi par la DDFIP locale.

– Document concernant les procédures en cas d'attentat, risque nucléaire ou autres. Il sera présenté aux OS lors d'un prochain GT. La Direction précise que pour le moment aucun exercice d'évacuation ou sur les comportements à avoir n'est prévu.

– Installation du wifi en salle de réunion de la DISI Siège : la question d'une éventuelle sensibilité aux ondes se pose, mais aucune personne sensible n'a été portée à la connaissance du MDP.

Questions diverses

– Quid du budget participatif ? La Direction compte en parler avec les OS le 19/06, après le CSAL prévu le même jour.

– Mouvement des Chefs d'Établissement : À Poitiers, arrivée de Mme PADOVANI, actuellement à la DDFIP de la Vienne, en remplacement de M. Granata-Goldman. À Limoges, arrivée de M. GAUTHIER, actuellement à la DDFIP de Haute-Vienne en remplacement de M. Vidal.

– Douche de l'ESI Poitiers : où se trouve la clé ? Elle est dans le bureau de l'équipe transverse logistique.

– Tables extérieures de l'ESI de Poitiers : celles-ci sont régulièrement souillées par des crottes d'oiseaux, quelle solution apporter – petite toiture, déplacement ? Dans un premier temps il était question de les déplacer, mais finalement un nettoyage et un élagage des arbres seront peut-être suffisants (nettoyage et élagage faits depuis la FS).

– Risque de fermeture de la crèche de la cité administrative de Bordeaux : la mairie de Bordeaux va se désengager de cette gestion, il y a donc un risque de fermeture au 1^{er} septembre 2024. Le service de gestion de la cité administrative cherche un repreneur, avec une prise en main du problème par le Secrétariat Général.

Déclaration liminaire FS du 4 mai 2023

Madame la Présidente,

Nous voici convoqués au sein de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration (CSA), instance née des cendres du CHSCT, dont la CGT continue à revendiquer le retour, tant les droits qui y étaient attachés ont permis de faire progresser les conditions de travail au sein de la DGFIP et de manière globale dans le monde du travail.

Comme pour la première réunion du CSA à la DISI, nous notons que celle-ci se déroule en dehors de tout cadre légal puisque le règlement intérieur n'a toujours pas été présenté et adopté.

Comme souvent, l'État met plus d'empressement pour assigner en justice les agents qui contestent ses « réformes » que pour prendre le temps du dialogue dit social dans les discussions avec leurs représentants. Il fallait imposer la fin des CT et des CHSCT au 1er janvier 2023, cela a été fait, peu importe si on est un peu en dehors des clous juridiquement, pourquoi s'embarrasser !

Cela en dit long sur l'intérêt que vous portez aux questions de santé et de sécurité.

Pourtant la santé et la sécurité des agents exigent un peu plus de sérieux, le Code du Travail est très clair en ce qui concerne l'obligation de l'employeur en la matière.

Sur ce mandat et dans cette nouvelle instance, nous serons aussi vigilants et exigeants pour que les conditions de travail des agents cessent de se dégrader, et surtout s'améliorent !

À la CGT nous nous inquiétons de la dégradation des conditions de travail d'autant plus qu'il nous faudra travailler plus longtemps.

La réforme des retraites imposée brutalement et contre l'avis d'une très large partie de la population par M. Macron et son gouvernement constitue une grave contre-mesure en matière de santé au travail.

Le passage en force du gouvernement, qui a usé et abusé de tous les outils techniques pour faire aboutir cette contre-réforme, allant jusqu'au mensonge sur les petites retraites, fait montre d'un mépris sans précédent envers notre démocratie et le monde du travail.

Vous n'êtes pas sans ignorer que 2,3 millions de jeunes, de salariés et de retraités ont défilé partout en France, faisant de ce 1er mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale.

Cette 13^e journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme. Depuis plus de 3 mois, des records sont battus tant par le nombre de manifestants que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé.

Dans cette période de lutte contre la contre-réforme des retraites qui impose un report de 2 ans de l'âge légal de départ, la santé et la sécurité au travail sont des enjeux fondamentaux.

Mais le combat n'est pas terminé et si aujourd'hui la CGT Finances Publiques DISI Sud-Ouest est présente c'est avant tout pour exiger que les nouvelles instances traitant des conditions de vie au travail soient à la hauteur en accordant les droits syndicaux suffisants à l'exercice du mandat et en traitant les problèmes à la racine (organisation des services, moyen en effectifs...).

Nous rappelons que dans notre DISI, les risques psycho-sociaux figurant dans le DUERP constituent les 3/4 des lignes du document. Les agents ne cessent de s'adapter (intégration de nouveaux collègues non fonctionnaires, de nouvelles méthodes de travail Agile/Devops, mutualisation à outrance, apparition des postes à profil, déplacement d'agents contre leur gré pour pallier à la pénurie d'effectif...) et à cela s'ajoute l'augmentation de la durée de travail. Nous constatons que ces adaptations sont difficiles pour certains d'où l'importance de notre rôle d'élus dans cette instance paritaire.

Vos élues en FS :

- Geneviève Bourrel, ESI Bordeaux

- Béatrice Boisson, ESI Poitiers

- Pascale Chapu, ESI Bordeaux

- Martine Blaszczyński, ESI Poitiers

Pour nous contacter : cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

Retrouvez nos publications sur notre site Internet : <https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>